

SAUVONS LE BENIN

Bulletin d'information de la résistance – 7 Mai 2019 – 1^{ère} année – N°7 – Gratuit



10 morts en moins de 48 heures, des blessés graves, plusieurs disparus

LIRE P. 7 ET 8



Pressions et menaces sur les parents des victimes pour ne pas témoigner

LIRE P. 8



Les vrais coupables de l'attaque contre le peuple

Patrice Talon, Olivier Boko, Pamphile Zomahoun, Nazaire Hounnonkpè, Sacca Lafia, Bertin Bada, Fructueux Gbaguidi, Abou Issa, Emmanuel Tiando, Joseph Djogbénou...

LIRE P. 7 ET 8

Crime contre l'humanité au Bénin

Les vrais coupables passibles de la CPI

LIRE P. 2,3,4,5,6,7 ET 8

L'armée, la police et les miliciens rwandais de Talon ont tiré à balles réelles sur les populations civiles à mains nues

LIRE P. 2,3,4,5,6,7 ET 8

Des corps cachés aux familles des victimes

LIRE P. 8

L'Ua, l'Ue, l'Onu, la France et les Américains en colère contre Talon

LIRE P. 14 ET 15

Le Bénin vit la crise politique la plus sanglante jamais enregistrée dans son histoire démocratique. 10 personnes au moins sont tuées dans tout le pays depuis le 1er mai. Les populations réclament la démission de Patrice Talon.

1^{er} MAI SOUS HAUTE TENSION AU BÉNIN



D

es heurts ont opposé, le mercredi 1er Mai 2019, les populations et les forces de l'ordre et de défense à Cotonou et dans plusieurs villes du pays. Le bilan des affrontements sanglants est très lourd : plusieurs blessés très graves dont des mains arrachées par les grenades de

la police, deux morts (un homme et une femme) devant le domicile de l'Ancien Président de la République Thomas Boni YAYI et d'importants dégâts matériels. La ville de Cotonou est méconnaissable. Stations service, banques, boutiques, panneaux publicitaires, entreprises et maisons ap-

GGGG

partenant aux proches de Patrice Talon, ministères... Tout est parti en fumée. Les populations ont tout brûlé. Des carcasses de dizaines de véhicules calcinés, signe des tensions, sont encore visibles.

A l'origine, la tentative d'enlèvement de l'Ancien Chef de l'Etat Boni YAYI et la fin de

l'ultimatum donné par l'opposition au pouvoir pour annuler la parodie d'élections législatives du 28 Avril 2019. Cette information a été vite relayée par TV5 Monde, Figaro, France24, AFP, RFI, Africa24, BBC, BOURSORAMA, Jeune Afrique, DakarActu, Africanews et d'autres médias internatio-



naux.

Selon France24, tout a commencé aux environs de 10 heures lorsque les populations ont appris la tentative d'enlèvement du Président Boni YAYI par l'armée et la police, qui ont encerclé son domicile à Cadjèhoun. Les manifestants ont bloqué plusieurs rues, brûlé des pneus, chanté l'hymne national, en réponse aux gaz lacrymogènes de la police et des tirs à balles réelles de l'armée.

C'est dans la soirée que la tension est montée d'un cran. Les manifestants n'ont rien laissé au passage. Une première depuis le renouveau démocratique. L'armée et la police ont tiré sur la population à balles réelles, blessant et tuant plusieurs personnes.

L'opposition dénonce l'usage excessif de la force et appelle désormais au départ de Patrice Talon, afin de sortir le pays de la plus grave crise de son histoire. «On va continuer dans la rue jusqu'à obtenir la liberté. Talon doit partir », ont assuré les manifestants à Africa24.

Jusqu'à 02 heures du matin, ce jeudi 02 Mai 2019, la situation reste chaotique dans tout le pays, surtout à Cotonou, où la maison du Président Boni YAYI est toujours encerclée par l'armée et la police. L'électricité à la résidence de l'Ancien Chef de l'Etat a été coupée par le pouvoir.

Le Bénin sombre dans le chaos. La communauté internationale ne tardera pas à réagir.





0000



10 MORTS AU MOINS, PLUSIEURS BLESSÉS GRAVES PAR BALLES RÉELLES



Le Bénin traverse actuellement une période troublée sous fond de répression violente et de tueries en masse perpétrées par la police sur ordre de son chef, le général Nazaire Hounnonkpè, du ministre de l'intérieur, Sacca Lafia, qui a appelé à « brûler les manifestants » et de l'armée sur ordre des colonels Fructueux Candide Ahodégnon Gbaguidi et de Abou Issa, respectivement chef d'Etat-major de l'armée de terre et chef d'Etat-major de l'armée de terre adjoint. Sans oublier Pamphile Zomahoun, le patron des services de renseignements, et le lieutenant-colonel Bertin Bada, Directeur du cabinet militaire.

Le principal donneur d'ordres et responsable des tueries s'appelle Patrice Talon via Olivier Boko, son bras opérationnel. C'est à Jéricho, à Cotonou, à la Place du Bicentenaire, dans l'immeuble d'un de ses proches, Rock Néiri, que celui qui est appelé « vice-président » au Bénin a pris son quartier général. C'est le centre opérationnel

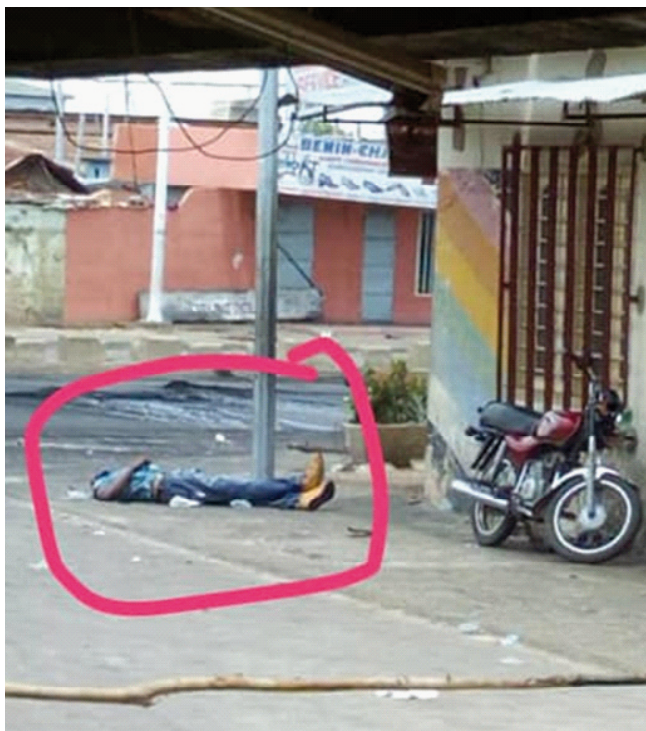


de la bavure policière et militaire observée ces 48 dernières heures à Cotonou. C'est de là que les instructions sont directement données aux militaires de tirer à bout portant sur les manifestants. Ils sont pour la plupart de la garde républicaine et des mercenaires rwandais habillés en tenue militaire.

En réalité, l'armée et la police sont divisées sur la conduite à tenir. Du coup, Patrice Talon et Olivier Boko s'appuient sur la garde républicaine et les mercenaires rwandais pour tuer les manifestants.

Tout a commencé ce mercredi 1er mai 2019 avec la tentative d'enlèvement de l'Ancien Chef de l'Etat Boni Yayi à son domicile. Dans la seule journée de ce mercredi, au moins trois morts ont été enregistrés, plusieurs blessés graves conduits à l'hôpital dont 06 à Mènonin et d'importants dégâts matériels dans toute la ville de Cotonou et environs. Devant le portail de Boni Yayi, à Cadjèhoun, c'est le colonel Abou Issa, qui a épousé la nièce de Patrice Talon, qui





s'est déplacé lui-même pour tirer à bout portant sur deux personnes, un homme et une femme. Ancien aide de camp et ancien directeur de cabinet militaire de Boni Yayi, le colonel Abou Issa a froidement abattu les deux Béninois.

Dans le même temps, à Kandi, au Nord du pays, le nommé Kandissounou Abdoul Djayané a été abattu par la police.

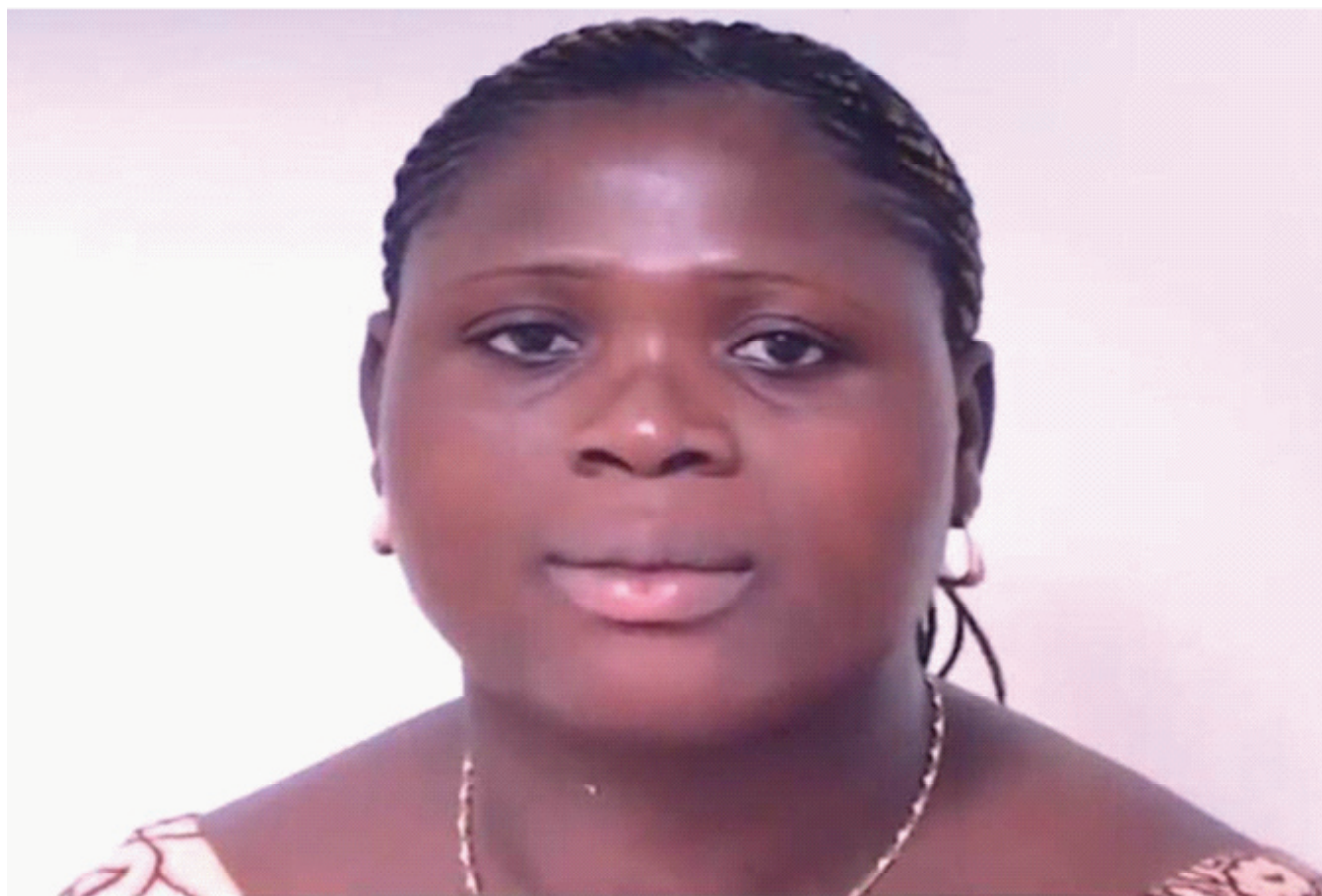
A Cotonou et dans plusieurs villes, les populations, face aux gaz lacrymogènes

et aux tirs à balles réelles de l'armée et de la police, ont incendié stations service, véhicules, ministères, banques, maisons et entreprises appartenant à Patrice Talon ou à ses proches... Cotonou est méconnaissable, mercredi.

Le jeudi 02 mai 2019, les manifestations ont repris. Elles ont été plus violentes que celles de la nuit dernière. La garde républicaine et les mercenaires rwandais sont en première ligne. Ils ont ouvert le feu sur les manifestants, tirant à bout portant sur tout ce qui bouge devant eux. A Cadjèhoun, aujourd'hui encore, au moins trois autres personnes ont été tuées dans la rue de l'Ancien Chef de l'Etat Boni Yayi, tous des civils.

Au total, 10 personnes au moins sont tuées dans tout le pays depuis le 1er mai. Les populations réclament la démission de Patrice Talon.

La communauté internationale a les yeux braqués sur la situation chaotique dans le pays et sur les heurts qui secouent le pays en faisant des dizaines de victimes parmi les populations civiles. La France, les Etats-Unis, l'Union Européenne, le Nigéria et d'autres puissances étrangères suivent la situation de très près.





L

es forces de l'opposition sont sorties une fois encore dans l'après-midi de ce vendredi 03 mai 2019 pour donner à l'opinion publique leur version de l'encerclement du domicile de Boni Yayi et de ce qu'elles qualifient comme une tentative d'enlèvement de l'ancien Chef d'Etat. Depuis le siège national de la résistance, elles ont déploré et condamné les tirs à balles réelles sur les populations civiles non armées et

demandent une enquête internationale.

A l'entame, une minute de silence fut observée à la mémoire des victimes tombées sous les balles à la suite de la crise postélectorale né depuis le dimanche dernier, jour du scrutin législatif où seuls les partis proches du Chef de l'Etat Patrice Talon ont pu concourir. Pour l'He Eric Houndété, qui a lu la déclaration des forces de l'opposition, « la démocratie béninoise est ensanglantée



et endeuillée ». Il en veut pour preuve la répression qui a occasionné 7 morts dans les rangs des populations, du mercredi à jeudi, suite à l'encerclement du périmètre où est situé le domicile de l'ancien président de la république Boni Yayi à Cadjèhoun par un fort détachement de policiers et de militaires venus en renfort.

Les faits

« Le mercredi 1er mai 2019, la police et l'armée ont procédé à un encerclement du domicile de l'ancien Chef de l'Etat Boni Yayi à Cadjèhoun », déclarait-il, avant de rappeler que le déploiement policier dans cette zone intervenait aux lendemains « de divers appels lancés sur les médias par des proches du régime demandant l'arrestation du Dr Boni Yayi ». Pour lui, connaissant les méthodes employées par le régime en place, la population a pressenti la manœuvre de la tentative d'arrestation de l'ancien chef de l'Etat et s'est immédiatement rassemblé pour manifester sa colère.

En réponse à cet état de fait, il poursuit en affirmant que le fort dispositif militaire et policier déployé aux abords du domicile a été renforcé. C'est alors que les tirs de gaz lacrymogène ont commencé à retentir dans une tentative de dispersion des manifestants. Sans succès, confie Eric Houndété. C'est là que la situation aurait dégénéré en conflit. A l'en croire le même jour, aux alentours de 22h, plusieurs détachements de militaires profitant de ce qu'il qualifie d'une coupure fantaisiste de courant, ont tiré à balles réelles sur la foule amassée devant le portail du domicile de l'ancien président fai-

sant malheureusement des victimes dont une femme enceinte mortellement atteinte et un jeune grièvement blessé et qui est aujourd'hui entre la vie et la mort.

Eric Houndété rappelle au passage que contrairement aux allégations de la hiérarchie policière, « aucune manifestation de l'opposition n'était prévue à cette date ». Selon lui, les militaires sont revenus à la charge le jeudi 02 mai en ouvrant encore le feu sur les populations civiles non armées avec comme bilan des blessés graves, des personnes tuées et des arrestations à la pelle. « Même des personnes parties pour rendre visite à des malades ont été arrêtées », a-t-il déclaré. Indigné, il a déploré les pertes en vie humaine.

Indignation, condamnation et appel à la communauté internationale

« Les forces de l'opposition condamne avec fermeté ces actes de barbarie et dénonce l'usage d'armes à feu sur la population civile non armée. Elle dénonce les assassinats des concitoyens et les graves dérives. Elle attire l'attention de l'opinion internationale sur la nature du pouvoir en place au Bénin actuellement », a déclaré Eric Houndété. L'opposition réclame également une enquête internationale « sur la mort de nos compatriotes tombés sous les balles du pouvoir de Patrice Talon ». « Elle exprime sa profonde compassion aux familles des victimes » et entend « saisir par les canaux appropriés les instances internationales afin qu'elles prennent des sanctions à l'encontre des caciques du pouvoir », a-t-il affirmé.

LA DIASPORA SALUE LA RACLÉE DU PEUPLE À TALON ET REND HOMMAGE AUX MARTYRS TOMBÉS SOUS LES BALLES DE L'ARMÉE ET DES MILICIENS DE SON RÉGIME



C'est avec une grande fierté que la Diaspora béninoise, organisée au sein du Collectif pour la Sauvegarde de la Démocratie au Bénin (CSDB) accueille la déculottée infligée à Patrice Talon lors des élections législatives du 28 avril 2019. On le savait illégitime, vomé par le peuple du fait du traitement inhumain auquel il soumet ses concitoyens qui l'ont pourtant élu trois ans plus tôt, à 65%, mais pas à ce point.

La Cour Constitutionnelle, dirigée par l'avocat personnel de Patrice Talon, vient de «valider» les élections législatives du 28 avril 2019. Voilà qui ne surprend personne de la part de son président, avocat personnel du chef de l'Etat. Cette Cour est allée plus loin que la CENA dans le tripotage des résultats. Joseph Djogbénou a inventé plus de 200 mille votants supplémentaires pour tenter d'améliorer le taux de participation en le portant à 27,12% contre 22,99% de la CENA. C'est peine perdue car tout le monde sait que plus de 90% des électeurs béninois ont boycotté ces élections qui n'ont aucune crédibilité aux yeux des béninois et de la communauté internationale.

La Diaspora dit bravo et félicitations le peuple pour cet exploit. C'est une victoire appréciable et un indicateur intéressant pour la suite des événements. Elle apprécie cette performance comme un signe de maturité d'un peuple qui inspire respect. Face à un tel désaveu, il ne reste au peuple qu'à poursuivre la résistance et

exiger :

1) l'annulation pure et simple de ces mascarades d'élections du 28 avril 2019.

2) l'abrogation de toutes les lois scélérates notamment celles portant code électoral et la charte des partis.

Le CSBD s'incline devant tous ceux qui sont tombés en défendant l'intérêt commun et présente à leurs familles ses sincères condoléances et souhaite aux blessés un prompt rétablissement.

Notre peuple a beaucoup appris de la gouvernance patrimoniale et mafieuse, affameuse, dictatoriale et autocratique de Patrice Talon. Il vient d'en faire la démonstration à travers les dernières législatives. Il vient ainsi de relever un premier défi. Mais le plus dur reste à faire : Prendre d'assaut l'autocratie en œuvre, le détruire et restaurer à la place la démocratie confisquée et prendre possession en toute souveraineté des ressources du pays accaparées par le clan Talon. Dans ce combat, la diaspora prendra toute sa part à travers sa contribution sous différentes formes.

Le CSBD est convaincu qu'un peuple comme celui du Bénin, décidé à lutter pour sa liberté, pour son indépendance, bref, pour se prendre en charge pour se débarrasser d'un autocrate est un peuple invincible.

Peuple du Bénin debout pour des victoires encore plus éclatantes

Fait à Paris le 03 mai 2019 »



LE PLAN DIABOLIQUE DE TALON POUR FAIRE EXILER YAYI



avec un gouvernement chauve-souris, il faut vraiment s'attendre à tout. Impopulaire, maudit au quotidien par les femmes des marchés, les travailleurs et les jeunes sans emploi, vomis par son peuple qui lui demande de quitter le pouvoir sans délai pour faciliter la restauration de la démocratie et de l'Etat de droit dans le pays, complètement isolé sur la scène africaine et internationale, pressé par ses pairs de la sous région de « réduire » le pillage systématique des richesses nationales et d'écouter un peu son peuple, Patrice Talon, après la grande déculottée du 28 avril 2019, lors de sa parodie d'élections législatives avec ses deux fans clubs, passe à « l'offensive diplomatique ». Au menu : mensonges d'Etat, intoxication, désinformation, manipulation...

Depuis quelques jours, en effet, deux de ses majordomes font le tour de certaines capitales africaines et européennes pour rencontrer des chefs d'Etat ou personnalités à divers niveaux. Principal message transmis : faire pression sur le Président Thomas Boni YAYI pour qu'il quitte le Bénin.

Au Congo Brazzaville, c'est le principal message que le ministre des affaires étrangères,

Aurélien Agbénonci, et le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, Sacca Lafia, ont transmis officiellement au président Denis Sassou-Nguesso. Dans ce message de deux pages, Patrice Talon a pris le ferme engagement de prendre entièrement en charge les frais de séjour (exil) du Président Boni YAYI, hors de sa terre natale. Le même message a été transmis au président togolais et à d'autres chefs d'Etat africains proches de Boni YAYI (une dizaine au total).

La délégation du Bénin est attendue à Paris cette semaine pour des échanges avec des officiels, dans la même dynamique : contraindre l'Ancien président béninois à l'exil.

Voilà ce que font Talon, Boko, Agbénonci et Lafia avec les fonds publics : se promener de capitale en capitale pour demander à des étrangers de faire pression sur un citoyen pour qu'il quitte son propre pays, après l'échec de la tentative de son enlèvement à son domicile à Cadjèhoun, opération pilotée par l'armée, la police et les miliciens et mercenaires rwandais recrutés par Talon et Boko pour la cause.

Le domicile de l'Ancien Chef de l'Etat est toujours fortement militarisé. Plusieurs membres de sa famille et proches sont arrêtés, gardés à vue et emprisonnés. L'un de ses neveux Philippe Aboumon a été d'ailleurs arbitrairement arrêté samedi matin à Cotonou.

En réalité, Talon a déjà placé son prédécesseur en résidence surveillée pour lui mettre la pression afin qu'il accepte sa déportation dans un pays de l'Afrique centrale.

Le Président Boni YAYI est un digne fils du Bénin. Il a dignement servi sa Patrie durant 10 ans, avec amour et patriotisme. Il a été Président de l'Union Africaine. Boni YAYI a tout donné au Bénin et à l'Afrique. Malgré les manœuvres machiavéliques du régime visant à l'éloigner du Bénin pour mieux terroriser le peuple et piller les caisses de l'Etat, il ne bougera pas. Que cela soit très clair : Boni YAYI n'ira nulle part. La résistance du peuple souverain en cours est irréversible : Talon doit partir.

Ce qui est heureux, c'est que les chefs d'Etat africains ou d'ailleurs sont tous conscients de la gravité de la situation et ne se laisseront pas manipuler par des sanguinaires qui tuent leurs populations à bout portant avec des balles réelles (10 personnes tuées depuis le 1er mai).

LA FRANCE REGRETTE QUE LE DÉBAT POLITIQUE NATIONAL N'AIT PU ABOUTIR À L'ORGANISATION D'UN SCRUTIN INCLUSIF ET COMPÉTITIF



Le ministère français des Affaires étrangères a déploré les violences qui ont émaillé la vie politique béninoise après les élections législatives, et a regretté que le scrutin, qui s'est déroulé dimanche dernier, n'ait pas été « inclusif et compétitif ».

tif».

« La France déplore les violences depuis le jour du scrutin. Face aux tensions manifestes, notamment les 1er et 2 mai, la France appelle tous les acteurs politiques à faire preuve de retenue et à mettre en œuvre un dialogue apaisé et constructif », a déclaré le Quai d'Orsay vendredi.

Les partis d'opposition béninois, en dehors des candidats de deux partis de la mouvance présidentielle, n'ont pas participé, pour la première fois depuis la conférence nationale de 1990, aux élections législatives du 28 avril suite à l'instauration de la nouvelle loi électorale poussant ainsi, l'opposition à appeler au boycott.

Trois jours après le scrutin qui a eu un faible taux de participation, la tension, qui était jusque-là circonscrite dans quelques localités du Nord et du Centre du pays, a gagné Cotonou, la capitale économique, suite à des rumeurs de tentative d'arrestation de l'ancien président, Boni Yayi, entraînant une situation d'émeute



populaire, faisant au moins trois morts, des blessés, d'énormes dégâts matériels et plusieurs arrestations parmi les manifestants.

« Les élections législatives béninoises du 28 avril 2019 se sont déroulées avec un taux de participation, d'après la Commission électorale nationale autonome, historiquement bas. La France regrette que le débat politique national de ces derniers mois n'ait pu aboutir à l'organisation d'un scrutin inclusif et compétitif », a souligné la diplomatie française.

L'UNION AFRICAINE DÉNONCE « UNE RUPTURE DU CONSENSUS METTANT EN MAL LE CARACTÈRE OUVERT, INCLUSIF ET COMPÉTITIF » DES ÉLECTIONS



Addis Abéba, le 2 mai 2019 : Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, prend note des conclusions préliminaires de la Mission de l'UA qui a observé les élections législatives du 28 avril

2019 au Bénin. La Mission a relevé que ce scrutin s'est déroulé dans un contexte marqué par une rupture du consensus au sein de la classe politique, mettant ainsi en mal le caractère ouvert, inclusif et compétitif qui a traditionnellement caractérisé les processus électo-

raux au Bénin.

Le Président de la Commission regrette que les initiatives de médiation entreprises pour rapprocher les positions des acteurs politiques et permettre la tenue d'un scrutin apaisé et inclusif n'aient pas produit les résultats escomptés. Il souligne que le contexte actuel rend plus que jamais nécessaire un dialogue constructif pour trouver des solutions consensuelles aux défis de l'heure. Aussi exhorte-t-il l'ensemble des acteurs concernés à faire preuve de retenue et d'esprit de responsabilité, dans l'intérêt supérieur du Bénin.»

LES MISES EN GARDE DE L'ONU

« La déclaration suivante a été communiquée par le Porte-parole de M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU:

Le Secrétaire général a suivi avec attention les événements qui ont eu lieu en République du Bénin avant et après les élections législatives du 28 avril. Il déplore les violences qui ont eu lieu durant la période post-électorale. Il appelle tous les acteurs béninois à faire preuve de la plus grande retenue et à s'efforcer de régler leurs différends par le dialogue,

conformément à la tradition démocratique du pays.

Les Nations Unies, à travers le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Mohamed Ibn Chambas, et en coordination avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et d'autres partenaires, travailleront avec toutes les parties concernées pour appuyer les acteurs béninois dans leurs efforts à trouver une solution consensuelle et pacifique à leurs différends. »



L'UNION EUROPÉENNE DÉNONCE DES ÉLECTIONS « NON-INCLUSIVES »



Au Bénin, les élections législatives du 28 avril ont clôturé le premier processus électoral auquel les partis d'opposition n'ont pas participé pour la première fois depuis la conférence nationale de 1990, faisant suite à la proclamation de la nouvelle loi électorale. Les efforts pour parvenir à un consensus permettant la participation de tous les acteurs politiques avant la date du scrutin ont échoué. L'élection, non-inclusive, a suscité une participation historiquement faible et a été marquée par des actes de violence. Face aux tensions de ces derniers jours, il est important que toutes les parties aient recours au dialogue pour surmonter leurs différends et préserver l'héritage démocratique du Bénin. »

DÉCLARATION DE L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS

L'impossibilité pour les partis d'opposition de participer aux élections législatives du 28 avril a mené à des élections ni entièrement compétitives, ni inclusives, et qui ne reflètent pas le Bénin que nous connaissons.

Nous regrettons le blocage des réseaux sociaux et de l'Internet le jour des élections, ce qui a créé un environnement contraire aux performances de longue date du Bénin en matière de liberté de parole et d'expression. Nous sommes préoccupés concernant les rapports faisant état de violences durant le jour des élections. Nous appelons toutes les parties à résoudre leurs différends de manière pacifique et à trouver les moyens d'aplanir leurs points de désaccord.

[Ambassade des États-Unis d'Amérique »](#)



SOGLO : « TALON EST UN DANGER POUR LA NATION ET UNE HONTE POUR LA FRANCOPHONIE. IL TUE IMPITOYABLEMENT ET SANS ÉTAT D'ÂME. SES MERCENAIRES TIRENT À BALLES RÉELLES SUR NOTRE PEUPLE. IL EST PASSIBLE DE LA CPI »

« Béninoises, béninois,
Chers compatriotes,

Avant tout propos, nous nous inclinons avec douleur, respect et colère devant les morts et toutes les victimes de la violence et de la barbarie d'un gouvernement aux abois.

Mais le drame que connaît actuellement notre nation traduit surtout l'échec de nos organes de contre-pouvoir : l'Assemblée Nationale, les autres institutions de la république mais aussi l'absence de légitimité de nos rois. Nous sommes bien loin du Botswana de notre ami Ketumilé MASSIRE.

Oh ! Combien Barack OBAMA avait-il raison quand il disait à juste titre, que l'Afrique n'avait pas besoin d'hommes forts mais d'institutions fortes. Et il pensait aux institutions de contre-pouvoir. Mais revenons maintenant aux hommes qui dirigent en ce moment le Bénin.

Un célèbre film français avait pour titre "L'assassin habite au 21". La version béninoise s'appelle tout simplement, l'assassin habite au palais de la Marina, l'Elysée ou la Maison Blanche du Bénin.

Personne en effet, n'avait cru le Président YAYI, tant cela dépassait l'entendement, quand il accusait son successeur, le Président Patrice TALON. N'était-il pas membre du fameux triumvirat YAYI-TALON-ZINSOU qui avait succédé au Président Mathieu KERÉKOU vieillissant, à la suite des crimes de sang commis au Nigéria par le fameux coupeur de route TIDJANI AMANI.

Or dans un livre au titre accrocheur : "Je ne suis pas un héros", le juge d'instruction Angelo HOUSSOU dis-sèque les Affaires TALON (pages 45 à 48). Au chapitre V intitulé "Faits de tentative d'empoisonnement", il nous apprend que l'ami de la famille Patrice TALON avait discrètement suivi la délégation présidentielle du Bénin à Bruxelles. Et que le mercredi 17 octobre 2012, il avait reçu successivement à l'Hôtel "Château du Lac", Zoubérath KORA, la gouvernante et nièce du président (à qui il



avait remis 5.000 Euros) et Ibrahim Mama Cissé, son médecin personnel. Il avait promis à l'une et à l'autre un milliard de Francs CFA, s'il l'aidait à supprimer le Président YAYI en lui administrant des médicaments destinés à lui donner la mort.

Les complices avaient pour noms Moudjaïdou Soumanou, ancien ministre de YAYI Boni et actuel ambassadeur du Bénin au Koweït, et Olivier BOCO, surnommé le Vice-président, impliqué dans le scandale de l'achat des machines agricoles par l'Etat et le vrai patron du port autonome de Cotonou. Le crime était prévu pour être exécuté dans la nuit du vendredi 19 Octobre 2012. L'opération a finalement échoué parce que Zoubérath KORA a fait des confidences à son fiancé Patrick DARWICHIAN qui a donné l'alerte. La préméditation est établie et, conclut le juge, les trois inculpés ont reconnu les faits.

Les avocats de Patrice TALON dans ces affaires, ont, comme par hasard, pour noms, le Professeur Joseph DJOGBENOU, ancien garde des sceaux et actuel Président de la cour constitutionnelle, l'actuel garde des sceaux QUENUM Sévérin. Patrice TALON est ensuite venu se jeter à mes pieds à Boulogne pour me dire qu'il avait fui le Bénin parce que sa vie était en danger. La raison : son opposition à la révision de la constitution. J'ai donc appelé au secours un ami, Jean-Marc AYRAULT, alors

Premier Ministre de la France.

Depuis, Lionel ZINSOU, l'ancien Premier Ministre, m'avait mis la puce à l'oreille lors de leur débat final pendant la présidentielle. TALON, le nom est sans équivoque, n'était que l'un des descendants du directeur du fort négrier français Saint Louis de GREGOY à Ouidah. Il a donc un cœur de pierre. Il est très déterminé mais son savoir est limité et expéditif ; car il n'a pas eu beaucoup de chances dans ses études.

Son horrible profession de foi qu'il faut toujours avoir à l'esprit, nous montre que parfois des atavismes ont la vie dure. On croit rêver en l'entendant dire « Ce qui permet à un président en exercice d'être réélu, c'est sa capacité à soumettre, à avoir à sa solde tout le monde : députés, maires, élus locaux, commerçants, partis politiques. Et il conclut : c'est la manière dont personne n'est capable de lui tenir tête, d'être compétiteur contre lui. Si vous n'avez pas de compétiteur, vous avez beau être mauvais vous serez réélu » fin de citation.

Cet homme est un danger pour la nation et une honte pour la francophonie. Il tue impitoyablement et sans état d'âme. Son Dieu, c'est le veau d'or. Ce que l'actuel Pape appelle le "fumier du diable". Et que lui nomme : retour d'ascenseur.

Les médiations de la République Fédérale du Nigéria, de la CEDEAO, des Nations Unies, de l'Union Africaine, du Forum des Anciens chefs d'Etat et de Gouvernements, de nombreuses ambassades, de toutes les composantes de la nation, du dynamisme de l'opposition ont été vaines. TALON préfère que coule à flot le sang béninois. Ses mercenaires tirent à balles réelles sur notre peuple.

Il est passible comme Omar BECHIR, de la CPI africaine. **Et qui tue par l'épée, périra par l'épée. »**